

La Ville d'Angoulême recrute au sein de la
Direction des Espaces Publics
Service Environnement
Un Agent de Propreté des Espaces Publics
(Poste non permanent : CDD 1 an) (H/F)

Sous l'autorité du Directeur des Espaces Publics et sous la responsabilité du Chef du Service Environnement, vous assurerez les missions suivantes :

Missions :

. Nettoyage des voies publiques sur les secteurs de proximité, enlèvement des herbes :

- Maintenir et améliorer la propreté dans la ville au sein d'une équipe, en participant à toutes les actions nécessaires au maintien de la propreté dans la ville et au respect de la gestion différenciée appliquée en ville

- Balayage et ramassage des déchets, soufflage et ramassage des feuilles, mise au caniveau pour balayage mécanique

- Utiliser les matériels de désherbage alternatif pour désherber : serfouette, débroussailleuse, réciprocatrice, désherbeur thermique et ramassage ou mise en tas

. Contact avec les administrés, le public et associations, la hiérarchie, les collègues :

- Communiquer, dialoguer, informer, expliquer, valoriser les actions du service, représenter le Service Public

- Remplir les indicateurs d'activité (production, qualité,...)

- Travailler en équipe, participer aux préparations des plannings de travail de son secteur

- Constaté ou recueillir les demandes des riverains suite aux dégradations de l'espace public

. Travaux spécifiques :

- Participer à tous travaux nécessaires à l'entretien de l'espace public, en renfort de ses collègues et selon nécessité

- Entretien de son matériel et de son véhicule.

- Signaler les dysfonctionnements du matériel et véhicules

- Vérifier l'état du mobilier urbain, signaler les anomalies

- Reconnaître le type de déchets, les orienter sur les filières adaptées

. Application des règles de sécurité, d'hygiène et règlement intérieur :

- Appliquer les règles de sécurité et d'hygiène et le règlement intérieur

- Remplir le carnet de bord lors de l'utilisation d'un véhicules

- Veiller à la propreté des locaux et armoires mises à disposition ainsi que les véhicules de service

Profil recherché et compétences attendues :

- Permis B obligatoire

- CACES 1 souhaité

- Connaître le code de la route, le règlement de la déchetterie et les règles d'hygiène et de sécurité en matière de travail sur l'espace public

- Capacité d'organisation en fonction des besoins

- Être à l'écoute des usagers, dialoguer, les informer et les orienter

- Faire preuve d'autonomie, de discrétion, de méthode et de rigueur

Contraintes particulières :

- Port d'EPI

- Travail en extérieur à tous les temps

- Port de charge, marche importante

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26/01/1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Il est à rappeler toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Merci d'adresser votre dossier de candidature composé de votre lettre de motivation, votre CV
Date limite dépôt des candidatures : 5 Avril 2019

**M. le Maire de la Ville d'Angoulême Direction des Ressources Humaines -
1 place de l'Hôtel de Ville, 16000 ANGOULEME drh-recrutement@mairie-angouleme.fr**